N° 3058 semaine du 11 au 17 février 2010

L'EXPRESS

WWW.LEXPRESS.FR

- Les efficaces, les inutiles, les nocives
- Comment bien les consommer
- *La Vérité sur les compléments alimentaires*, le livre événement

OMÉGA 3, GINSENG, ANTIOXYDANTS...

Ces pilules qui font du bien

LUXEMBOURG : 4 € • DOM : 3,50 € • SUISSE : 6,8 CHF

EXPRESS ROULARTA

M 03845 - 3058 - F: 3,50 €

JUPITERIMAGES/AFP

HANDICAPÉS LE PALMARÈS DES VILLES LES MIEUX ÉQUIPÉES

Handicapés

Le palmarès des villes les plus accessibles

Le 11 février 2005, la loi assignait aux cités et à leurs élus un objectif à l'horizon 2015 : offrir un cadre de vie adapté aux habitants handicapés. Cinq ans avant l'échéance, L'Express a voulu mesurer le chemin parcouru, en partenariat avec l'Association des paralysés de France. Notre classement le montre : le compte est loin d'être bon.

PIERRE FALGA ET ANNE VIDALIE, AVEC ANNABEL BENHAIEM, BAPTISTE CHARBONNEL ET MICHEL FELTIN

« Savez-vous quels sont les seuls lieux, en France, systématiquement accessibles aux fauteuils roulants ? » Lorsqu'il pose cette question en forme de devinette, Jean-Marie Barbier, président de l'Association des paralysés de France (APF), n'a pas le cœur à sourire. Encore moins quand il livre la bonne réponse : ce sont les centres commerciaux, taillés sur mesure pour les... chariots de supermarché. Pourtant, le 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public, des mairies aux postes, des boulangeries aux cabinets médicaux, des piscines aux cinémas, devront se montrer aussi accueillants que les hypermarchés et leurs galeries marchandes à l'égard des handicapés. De tous les handicapés : ceux qui se déplacent en fauteuil comme les non-voyants, les malentendants, les handicapés mentaux et psychiques – au total, quelque 5 millions de personnes en France.

L'accessibilité totale des bâtiments, des équipements et des transports collectifs : c'est l'objectif fixé par la loi Handicap du 11 février 2005, dont Jacques Chirac s'était fait l'ardent promoteur. Où en sont les villes françaises, cinq ans tout juste après l'entrée en vigueur de ce texte et cinq ans tout rond avant l'échéance ? Pour le savoir, L'Express et l'APF ont mené l'enquête dans les chefs-lieux des 96 départements métropolitains. Adaptation du cadre de vie au handicap moteur, accessibilité des équipements municipaux et volontarisme de la mairie ont été passés au crible. Finalement, les résultats sont fortement contrastés d'une municipalité à l'autre, du bon élève nantais au cancre bastiais *(voir page 48)*. « On a progressé, mais énormément de chemin reste à faire », reconnaît Patrick Gohet, ancien délégué interministériel aux personnes handicapées.

"ESSAYEZ DONC DE PRENDRE LE MÉTRO EN FAUTEUIL ROULANT !"

Si, avant 2005, une poignée de villes pionnières se souciait déjà de leurs citoyens handicapés, d'autres ont pris beaucoup de retard : 1 préfecture sur 5 n'a pas établi son schéma directeur d'accessibilité ; 1 sur 2 n'a pas recensé les logements adaptés ; 15 % n'ont pas encore engagé un plan d'aménagement de leur voirie et de leurs espaces publics. Quant aux commissions communales d'accessibilité, dans 3 villes sur 4, elles ne se sont pas réunies depuis un an...

Regina Ubanatu balaie les statistiques d'un revers de main. « La situation est tout simplement pitoyable, lâche la jeune femme, qui vit et travaille à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Essayez donc de prendre le métro en fauteuil roulant ! C'est quasiment impossible. Le RER, c'est mieux, sauf que les ascenseurs sont souvent en panne. Quant aux >>>

S. MAHÉ POUR L'EXPRESS

EXEMPLAIRE
Nantes figure en tête de notre palmarès en matière d'accessibilité.

DOSSIER

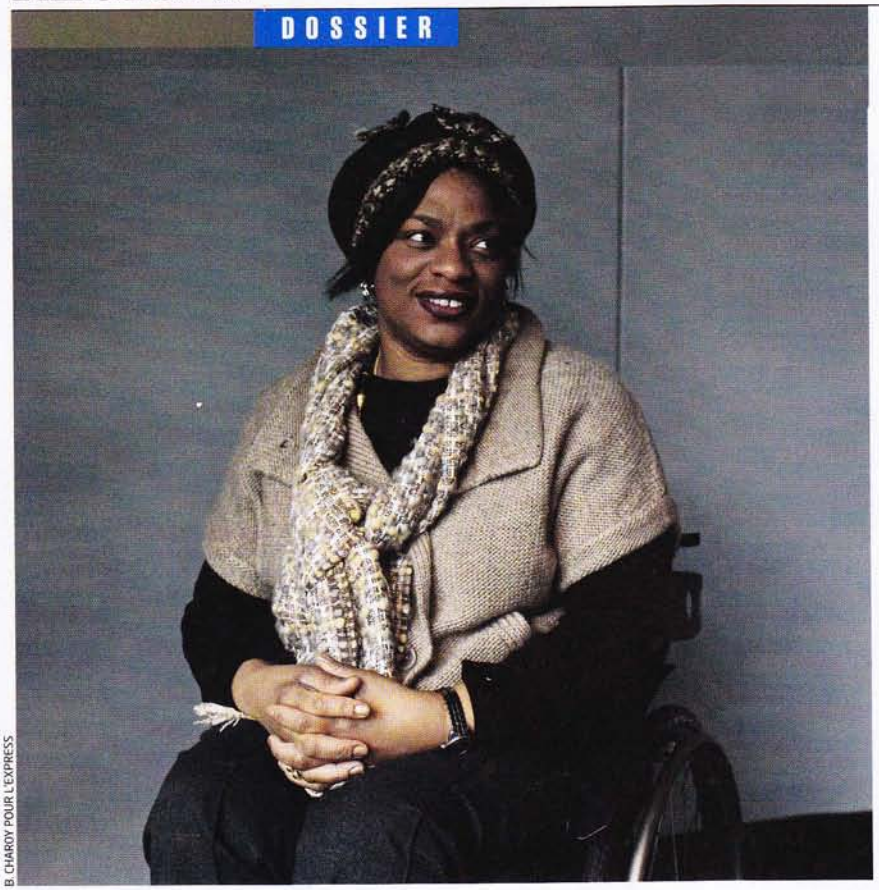

B. CHAROY POUR L'EXPRESS

« Sans accessibilité, il n'y a pas d'autonomie possible. Et, sans cette autonomie, comment trouver sa place dans la vie économique et sociale ? »

REGINA UBANATU, CADRE DANS UNE TOUR DE LA DÉFENSE

>>> lieux de convivialité, cafés, restaurants ou théâtres, impossible de rentrer dans 75 % d'entre eux. Comment exister quand on ne peut pas se déplacer, sortir ? Comment ne pas se sentir humilié ? » Le 18 janvier 2010, l'auteure de *La petite fille qui dansait dans sa tête* (l'Archipel) a adressé une lettre ouverte à Nicolas Sarkozy pour lui dire sa déception : « A la veille du 5e anniversaire de la loi [...], la réalité n'est pas à la hauteur de ce que l'on était en droit d'espérer. »

L'Etat ne donne pas l'exemple. L'avocate lensoise Marianne Bleitrach ne décolère pas contre les tribunaux de sa région, le Nord – Pas-de-Calais. « Hazebrouck, Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Omer : aucun n'est aménagé, dénonce-t-elle. Les policiers doivent me hisser avec mon fauteuil, puis me redescendre. Seule exception, la cour d'appel de Douai, désormais équipée d'un ascenseur. » Il y a cinq ans, écœurée, elle a porté plainte contre le ministère de la Justice au nom de la « rupture d'égalité devant le service public ». Son affaire est entre les mains du Conseil d'Etat depuis trois ans.

Les associations de handicapés en ont, elles aussi, gros sur le cœur. Voilà trente-cinq ans que les gouvernements successifs, au fil de généreux textes de

E. GAILLARD/REUTERS

Nadine Morano
« Les élus sont mobilisés »

La secrétaire d'Etat à la Famille et à la Solidarité dresse l'état des lieux du chantier « accessibilité ».

Quel bilan tirez-vous de l'application du volet « accessibilité » de la loi Handicap de 2005 ?

> **Nadine Morano :** D'abord, je constate que les élus sont très mobilisés. La plupart des communes ont mis en place des commissions d'accessibilité et engagé des schémas directeurs. Beaucoup ont fait des travaux ou vont le faire. C'est un chantier énorme, complexe, qui concerne tous les handicaps, moteurs ou sensoriels. J'observe des progrès très nets dans les transports : l'an dernier, plus de 200 000 personnes ont bénéficié du service d'accompagnement de la SNCF Accès Plus. A la RATP, tous les bus sont désormais accessibles aux fauteuils roulants et diffusent des annonces sonores pour les personnes déficientes visuelles. Le 11 février, j'installerai l'Observatoire de l'accessibilité, attendu tant par les associations que par les élus, qui sera un centre de ressources et de conseils ainsi qu'un outil d'information et de concertation.

Etes-vous favorable aux dérogations pour les constructions neuves ?

Nous en débattrons avec les associations. Aujourd'hui, les demandes de dérogation, dans le neuf, sont très marginales - elles ne portent que sur 4,6 % des projets. Prenons l'exemple de la construction d'un gîte en très haute montagne : la question peut, en effet, se poser.

Sur quoi l'effort doit-il porter à présent ?

L'accessibilité, ce n'est pas uniquement la mobilité, les transports ou l'habitat. C'est aussi le travail, les nouveaux moyens de communication et de bureautique. Nous travaillons sur tous ces domaines, car chaque personne handicapée, dans l'esprit de la loi de 2005, doit trouver sa place, comme tout citoyen. Par ailleurs, nous allons ouvrir, à Grenoble, un centre d'appel d'urgence adapté aux malentendants. C'est aussi cela, l'accessibilité, pour les personnes qui souffrent de problèmes auditifs. N'oublions pas l'éducation : en cinq ans, 30 000 enfants handicapés de plus ont été scolarisés, ce qui porte leur nombre à 180 000.

■ **PROPOS RECUEILLIS PAR A. V.**

lois (1975, 1991, puis 2005), leur promettent un cadre de vie et des moyens de transport sur mesure. Or, aux yeux des militants, le compte n'y est pas, loin de là. « Adapter un bâtiment à la déficience visuelle, moyennant des bandes rugueuses au sol et des rampes d'escalier allongées, ne coûte pas grand-chose, souligne Thierry Jammes, chargé du dossier à la Fédération des aveugles et handicapés visuels de France. Eh bien, même cela, ce n'est pas fait ! On n'y pense pas, donc on ne s'en préoccupe pas. C'est un problème de conscience collective. »

Preuve de ce manque d'intérêt pour la question, selon lui : nombre d'architectes piétinent encore allègrement les exigences légales d'accessibilité. Ce Montpelliérain en veut pour preuve la future mairie de sa ville, signée Jean Nouvel et François Fontès : « Lorsque nous avons contrôlé le permis de construire, nous avons constaté que la moitié du bâtiment ne convenait pas aux personnes à mobilité réduite. Quant aux autres handicaps, ils n'avaient pas du tout été pris en compte... » Quai Branly, à Paris, le musée des Arts premiers, dessiné, lui aussi, par Nouvel, a ouvert ses portes, en juin 2006, malgré l'avis négatif de la commission de sécurité et d'accessibilité de la préfecture de police. Motif : pas adapté aux handicapés. « Aujourd'hui, le nouveau directeur du musée essaie d'améliorer ce qui peut l'être, précise Nicolas Mérille, le "M. Accessibilité" de l'APF. Mais tout n'est pas rattrapable... »

B. CHAROY POUR L'EXPRESS

« Le droit d'aller et venir à sa guise est fondamental. Tant qu'on ne le respectera pas, on surhandicapera les handicapés. »

FRÉDÉRIC ZEITOUN, PAROLIER ET CHRONIQUEUR MUSICAL À FRANCE 2

L'APF a décrété 2010 « année de la colère noire ». « Contrairement au développement durable, le handicap n'est pas une priorité du gouvernementactuel, estime son président, Jean-Marie Barbier, qui déplore le traitement cavalier réservé par l'Elysée aux associations depuis 2007. Et nous constatons actuellement une montée des résistances. » L'APF est partie en guerre contre toute entorse au principe de l'accessibilité pour les bâtiments >>>

B. CHAROY POUR L'EXPRESS

« Regardez les magasins, les restaurants, les mairies, les postes, les centres des impôts : rien ne bouge. Ou si peu, si lentement. »

MARIANNE BLEITRACH, AVOCATE DANS LE NORD – PAS-DE-CALAIS

>>> neufs. Une position maximaliste qui ne fait pas l'unanimité parmi les spécialistes. « La configuration du terrain peut, dans certains cas exceptionnels, justifier des dérogations cadrées et motivées », juge l'architecte et urbaniste Soraya Kompany, qui a travaillé pendant six ans à la délégation interministérielle aux personnes handicapées.

Désormais, c'est au tout nouveau comité interministériel du handicap, placé sous l'autorité du Premier ministre, qu'incombe la mise en œuvre de la loi de 2005. Une satisfaction pour les associations, qui demandaient depuis belle lurette une prise en main politique du dossier. Pour Thierry Dieuleveux, secrétaire général de ce comité, le combat n'est pas gagné : « On mettra cinquante ans à atteindre l'objectif d'accessibilité si les opérateurs ne comprennent pas que les équipements nécessaires sont utiles non seulement aux handicapés, mais aussi aux parents avec poussettes et aux personnes âgées. N'oublions pas que nos sociétés vieillissantes vont être des sociétés de la mobilité réduite. »

Cet argumentaire laisse sceptique Frédéric Zeitoun, parolier et chroniqueur musical sur France 2. « On n'avancera pas si on continue à prendre le problème sous l'angle de la morale et de la solidarité, explique-t-il. Moi, je ne veux pas être aimé ni aidé. Je veux juste qu'on respecte mes droits : me déplacer, aller au restaurant, aux toilettes ou à la poste. » Il rêve que la France ressemble au Canada : « Là-bas, tout est accessible. Parce que c'est la loi. Point. » ● A. V.

LE TOUR DE FRANCE DES BONNES IDÉES

Certaines villes font preuve de créativité pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées. Voici quelques exemples d'initiatives originales, piochées aux quatre coins du pays.

- **Annecy (Haute-Savoie)** a ouvert un jardin potager de 2 500 mètres carrés entièrement accessible aux fauteuils roulants, dans son manoir de Novel. En cas de pluie, le revêtement du sol - un enrobé bitumineux - durcit, empêchant ainsi les roues de s'enfoncer.
- **A Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie),** les 2 hectares du parc paysager de Vignières-Pommaries ont été entièrement conçus pour les handicapés, avec de larges allées au revêtement ergonomique, bien séparéesdes pistes cyclables.
- **Amiens Métropole (Somme)** met à la disposition de ses habitants des « handi vélos » au prix de la location normale. Une bicyclette fixée à l'arrière d'un fauteuil roulant permet les balades à deux.
- **Le musée de la Parfumerie, à Grasse, (Alpes-Maritimes)** a voulu ouvrir ses portes à tous les publics. Les fauteuils roulants peuvent parcourir toutes les salles, les malvoyants bénéficient d'une signalétique en braille, et les malentendants, d'un dispositif de synthèse vocale.
- **Grenoble (Isère)** vient de signer un accord, baptisé Inovaccess, avec l'Agefiph, organisme qui œuvre en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Objectif : faciliter l'accès au lieu de travail moyennant l'aménagement de trois quartiers de la ville qui hébergent près de 700 sociétés.
- **La plage de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)** est la première à avoir décroché le label Handiplage, accordé aujourd'hui à 67 grèves qui accueillent les nageurs handicapés. Sa grande plage affiche même quatre bouées - le meilleur niveau d'équipement. ■ A. B.

Trois critères, un classement

Avec l'Association des paralysés de France, L'Express présente ce classement des 96 chefs-lieux métropolitains. Voici la méthode suivie.

Légende : Très bon, Bon, Moyen, Médiocre

Rang	Ville	Un cadre de vie adapté (note sur 21)	Des équipements municipaux et des transports accessibles (note sur 22)	Une politique locale volontariste (note sur 21)	Classement général (note sur 20)
1	**Nantes**	13	19,8	21	16,8
2	**Evry**	15	16	21	16,3
3	**Lyon**	17	15,9	18	15,9
4	**Grenoble**	14	13,5	21	15,2
5	**Rennes**	11	14	21	14,4
6	Tours	16	10	18	13,8
7	Aurillac	7	15	21	13,4
	Châteauroux	12	16	15	13,4
9	Limoges	11	10,6	21	13,3
	Beauvais	12	12,5	18	13,3
11	Créteil	10	14,2	18	13,2
12	Foix	14	19	9	13,1
13	Colmar	15	8,7	18	13
14	Nevers	11	9,1	21	12,8
	Chambéry	10	13,1	18	12,8
	La Rochelle	10	10	21	12,8
	Arras	15	8	18	12,8
	Saint-Brieuc	15	11	15	12,8
19	Nancy	9	10,6	21	12,7
20	Besançon	15	7	18	12,5
	Tulle	13	12	15	12,5
22	Clermont-Ferrand	11	7,7	21	12,4
23	Troyes	13	8,3	18	12,3
	Bordeaux	12	9,2	18	12,3
25	Caen	8	10	21	12,2
	Pau	12	9	18	12,2
27	Perpignan	10	10,5	18	12
28	Bourg-en-Bresse	11	6	21	11,9
	Amiens	14	9	15	11,9
30	Nanterre	10	6,3	21	11,7
31	Saint-Étienne	13	6	18	11,6
	Épinal	15	4	18	11,6
	Toulouse	7	15	15	11,6
	Bourges	11	11	15	11,6
	Saint-Lô	17	11	9	11,6
36	Alençon	8	6,8	21	11,2
	Bar-le-Duc	11	12,7	12	11,2
38	Charleville-Mézières	11	6,4	18	11,1
39	Paris	9	8	18	10,9
	Lille	10	7	18	10,9
	Niort	11	6	18	10,9
	Mâcon	10	10	15	10,9
	Vesoul	13	7	15	10,9
	Montauban	14	6	15	10,9
	Laval	16	4	15	10,9
46	Poitiers	13	3,7	18	10,8
47	Angers	9	4	21	10,6
	Le Mans	9	7	18	10,6

Ce palmarès de l'accessibilité 2010 a été conçu et réalisé par l'Association des paralysés de France (APF). Il couvre les chefs-lieux des 96 départements de l'Hexagone et comporte trois grands sujets : le cadre de vie, les équipements municipaux et la politique locale. Chacun de ces thèmes comporte plusieurs indicateurs. Le classement général résulte de l'addition des scores obtenus par les villes sur ces trois sujets.

• **Un cadre de vie adapté** (21 points)
Les 96 délégations départementales de l'APF ont répondu à un questionnaire de leurs instances nationales : « Selon vous, les personnes en situation de handicap de votre ville ont-elles des difficultés à trouver, de manière accessible : des commerces ? Un centre commercial ? Un bureau de poste ? Un cabinet médical (généraliste et spécialiste) ? Un cabinet paramédical ? Un cinéma ? Une piscine ? »

Les villes ont été notées suivant les réponses données à ces 7 questions : Oui, tout à fait : 0 point ; Oui, plutôt : 1 point ; Non, plutôt pas : 2 points ; Non, pas du tout : 3 points.

• **Des équipements municipaux accessibles** (22 points)
Les délégations de l'APF ont interrogé les services municipaux du chef-lieu de leur département sur l'accessibilité des équipements suivants :

– **les services de la mairie principale ouverts au public** (notée sur 2 points) ;

– **les lignes de bus ou de tramway ou de métro** (notée sur 10 points) ;

– **les écoles primaires publiques** (notée sur 3 points) ;

– **le plus grand théâtre municipal** (notée sur 1 point) ;

– **le plus grand stade municipal** (notée sur 1 point) ;

– **la part de places de stationnement réservées** (notée sur 5 points).

• **Une politique locale volontariste** (21 points)
L'APF a sondé la mairie sur les actions municipales engagées, chacune notée sur 3 points. Existe-t-il une commission communale ou intercommunale d'accessibilité ? Celle-ci s'est-elle réunie plus d'une fois depuis le 1er septembre 2008 ? Un rapport annuel sur l'accessibilité

Rang	Ville	Un cadre de vie adapté (note sur 21)	Des équipements municipaux et des transports accessibles (note sur 22)	Une politique locale volontariste (note sur 21)	Classement général (note sur 20)
47	Auch	10	6	18	10,6
	Laon	13	6	15	10,6
51	Châlons-en-Champagne	9	9,6	15	10,5
52	Dijon	15	6,3	12	10,4
53	Versailles	6	12	15	10,3
	Mont-de-Marsan	8	10	15	10,3
	Vannes	8	10	15	10,3
	Albi	10	8	15	10,3
	Montpellier	10	11	12	10,3
58	Rouen	7	7	18	10
	Metz	11	6	15	10
	Le Puy	4	16	12	10
61	Quimper	8	5	18	9,7
	Cahors	10	6	15	9,7
	Lons-le-Saunier	12	4	15	9,7
	Mende	12	7	12	9,7
65	Melun	11	4	15	9,4
	Strasbourg	8	10	12	9,4
	Digne-les-Bains	12	6	12	9,4
	Nîmes	13	5	12	9,4
	Privas	13	5	12	9,4
70	Tarbes	8	6	15	9,1
	Gap	10	4	15	9,1
72	Toulon	12	10,6	6	8,9
73	Orléans	9	4,3	15	8,8
	Valence	7	6	15	8,8
	Moulins	8	8	12	8,8
	Pontoise	8	8	12	8,8
	Chartres	14	2	12	8,8
	Guéret	12	7	9	8,8
79	Marseille	12	3,3	12	8,5
	Angoulême	9	6,2	12	8,5
81	Avignon	12	6	9	8,4
82	Auxerre	5	6	15	8,1
	Périgueux	6	5	15	8,1
	Annecy	7	4	15	8,1
	Rodez	7	4	15	8,1
86	Carcassonne	11	5	9	7,8
	Ajaccio	3	9,8	12	7,8
88	Bobigny	6	6,7	12	7,7
89	Nice	7	5,4	12	7,6
90	La Roche-sur-Yon	7	5	12	7,5
91	Chaumont	4	4	15	7,2
92	Blois	6	10	6	6,9
93	Agen	10	4	6	6,3
94	Belfort	4	3	9	5
95	Evreux	7	3	3	4,1
96	Bastia	5	1	0	1,9

Enquête réalisée auprès des 96 préfectures de France métropolitaine par les délégations départementales de l'APF.

a-t-il été présenté au conseil municipal depuis le 1er septembre 2008 ? Un diagnostic de mise en accessibilité des établissements municipaux recevant du public a-t-il été engagé ? Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a-t-il été établi ? L'état des lieux des transports publics a-t-il été effectué ? Les logements accessibles ont-ils été recensés ? ● P. F.

Des efforts très inégaux

Notre classement général sacre Nantes, Evry et Lyon, juste devant Grenoble, Rennes et Tours. De grandes villes qui disposent, certes, de moyens étoffés, en matériel comme en personnel, mais qui n'ont pas attendu la loi Handicap de 2005 pour prendre à bras-le-corps le problème de l'accessibilité. Les élus de Bastia, bons derniers avec 1,9 sur 20, gagneraient à rendre visite à leurs collègues de Nantes, qui réalisent un score remarquable avec près de 17 sur 20 *(voir notre reportage en page 50).*

Au total, 60 chefs-lieux atteignent ou dépassent la moyenne. Parmi les 36 communes qui demeurent en deçà de 10 sur 20, on peut s'étonner de la présence de 6 villes de plus de 100 000 habitants : Strasbourg, Orléans, Nîmes, Toulon, Marseille et Nice *(voir le reportage en page 52).*

Foix s'illustre tandis que Bastia et Marseille portent le bonnet d'âne

Analysés séparément, les trois thèmes mettent en lumière des performances très contrastées. Si Lyon et Saint-Lô (17 sur 21) ainsi que Tours et Laval (16) proposent aux handicapés moteurs un cadre de vie bien adapté, ce n'est pas le cas des villes corses d'Ajaccio (3 sur 21) et de Bastia (5), ni de Chaumont, de Belfort et du Puy (4).

Pour l'accessibilité des équipements municipaux et des transports, Nantes se distingue avec 19,8 points sur 22 possibles, devant Lyon et Toulouse, qui affichent un score honorable de 15 sur 22. Mention spéciale à la petite ville de Foix (9 658 habitants), 2e sur ce thème avec 19 points, grâce, notamment, à un parc de bus entièrement rénové. Bonnet d'âne à Bastia, où rien ou presque n'est adapté aux handicapés, et à Marseille, qui recueille 3,3 maigres points sur 22.

Enfin, en matière de volontarisme politique, un groupe de 15 villes réalise un sans-faute (21 points sur 21). On en est très loin à Evreux (3 points) et surtout à Bastia – encore elle – qui écope d'un zéro pointé. ● P. F.

DOSSIER

ADAPTÉ Le tapis rouge permet à Bruno Lobé et à Jean-Pierre Chambon, membres de l'APF, de rouler plus facilement sur les pavés. Un symbole.

Nantes, n° 1

La ville dans un fauteuil

Depuis une décennie, la capitale des Pays de la Loire place l'accessibilité au cœur de ses priorités. Transports, voirie, équipements : les résultats sont là.

Magique. C'est le mot qui est venu à l'esprit de Paul Samanos alors qu'il prenait un verre place du Commerce, par une douce soirée de septembre 1998. « J'étais venu à Nantes accompagner une amie, raconte le journaliste, tétraplégique depuis son adolescence. Nous avons vu passer le tramway... et nous sommes montés à bord ! C'était une vraie libération pour moi qui vivais jusque-là le moindre déplacement comme un chemin de croix. » Sa décision fut rapidement prise : deux mois plus tard, Paul élit domicile dans la capitale des Pays de la Loire. Le dessinateur, auteur du désopilant album *Fauteuils en état de siège* (La Boîte à bulles), ne regrette rien. « Depuis douze ans, l'évolution est très nette, estime ce militant très actif de l'Association des paralysés de France (APF). La municipalité n'a pas attendu la loi de 2005 pour améliorer l'accessibilité du cadre de vie. »

La première place décrochée par Nantes dans le palmarès APF-L'Express ne le surprend pas. Grâce aux trois lignes de tramway, au BusWay, qui circule sur une voie réservée, et aux bus, dont la moitié des arrêts sont adaptés à son fauteuil électrique, Paul peut courir les salles de concert nantaises – sa deuxième passion, avec le crayon. Depuis trois ans, il peut même visiter le château des ducs de Bretagne, qui se dresse en face de son appartement, sur l'autre rive de la Loire. Cet objectif d'accessibilité figurait noir sur blanc dans le cahier des charges élaboré par la municipalité, propriétaire des lieux, dès l'orée des années 2000. Aujourd'hui, 29 salles sur 32 et la moitié des remparts peuvent accueillir les fauteuils roulants, moyennant quelques entorses à l'intangibilité des vieilles pierres – installation d'ascenseurs, percement de nouvelles portes. Un parcours sensoriel a également été élaboré pour les aveugles et les sourds. Le personnel n'a pas été oublié. « Nous avons demandé aux associations de nous aider à sensibiliser nos équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap », précise David Chatelier, le très exigeant « chargé de l'accessibilité des publics ». Malgré le Prix des musées pour tous, attribué au château par le ministère de la Culture en 2008, il ne s'estime pas satisfait, pointant ici une vitrine trop haute, là un rétroéclairage peu adapté aux malvoyants. « Tout se joue dans les détails », tranche-t-il.

Nantes, qui a par ailleurs reçu l'an dernier le prix Accessibilité d'une ville, décerné par la Fédération des associations

pour adultes et jeunes handicapés, ne relâche pas ses efforts. « L'idée centrale du maire, Jean-Marc Ayrault, est de prendre en compte le handicap dans toutes les politiques mises en œuvre par la municipalité », résume Catherine Choquet, adjointe (Verts) au premier édile (PS), chargée du dossier. Pour y parvenir, la mission handicap, créée dès 2001 et pilotée par la très énergique Liliane Monier, peut s'appuyer sur des chefs de projet au sein de chaque direction de la municipalité et de l'agglomération ainsi que sur le Conseil nantais des personnes handicapées, qui mêle élus, techniciens, citoyens et militants. Les deux femmes travaillent main dans la main avec les associations. « Nous pratiquons la coproduction », souligne Catherine Choquet, psychomotricienne de formation.

Satanés pavés ! Du cachet, certes, mais trop d'inconfort...

Chaque chantier ouvert par la ville donne lieu à des consultations, dès la conception du projet. Objectif : trouver des compromis entre habitants, représentants des handicapés, services techniques, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Pas toujours simple. Jean-Pierre Chambon, conseiller départemental de l'APF, n'est pas satisfait de son dernier rendez-vous, fin janvier, dans le nouveau quartier de Doulon-Bottière. La faute à ces satanés pavés... « Dès novembre, nous avions indiqué que le revêtement choisi n'était pas adapté aux fauteuils ! tempête cet infatigable promoteur de l'accessibilité, qui sillonne la ville dans son fauteuil tout-terrain. C'est très bien de vouloir préserver le caractère de Nantes, mais, dans ce cas, mettons des pavés sciés sur béton, comme on l'a fait place Royale lors de la rénovation, en 2006. Ceux-là ne nous posent aucun problème. »

Des « visites sur site » sont organisées chaque fois qu'associations, riverains ou usagers alertent les responsables communaux sur une situation préoccupante ou un besoin ponctuel. Un Nantais brutalement confiné dans un fauteuil roulant qui sollicite une place de stationnement réservée devant son domicile. Un ascenseur défectueux au parc des expositions de la Beaujoire. « Le bon fonctionnement du triptyque élus, représentants de la société civile et services techniques est l'un des secrets de Nantes », analyse Grégoire Charmois, directeur départemental de l'APF.

Tout n'est pas parfait pour autant. Point noir, ici comme partout en France : les boulangeries, les boucheries et autres magasins de proximité. « Lorsque nous rénovons la voirie, nous offrons aux commerçants qui le souhaitent un diagnostic et des suggestions techniques de mise en accessibilité, indique Catherine Choquet. Et nous préparons une plaquette pour les informer des objectifs fixés par la loi. » Son pouvoir s'arrête là. Là où commence la galère quotidienne pour les hommes et les femmes privés de l'usage de leurs jambes. ● A. V.

CONFIANT Jean-Luc Quatrevaux, non voyant, emprunte en toute sécurité les transports en commun.

PHOTOS : S. MAHÉ POUR L'EXPRESS

Evry, n° 2 Née accessible

Dès sa conception, la ville nouvelle de l'Essonne a créé des aménagements adaptés aux handicapés. Ça change tout.

Avec son fauteuil électrique, Sandrine Ciron, 27 ans, peut « sillonner la ville de long en large sans avoir à rouler sur la route ». Des trottoirs larges et plats, des places de stationnement réservées nombreuses, des Abribus praticables dans leur majorité. Pour cette conseillère départementale de l'Association des paralysés de France, « à Evry [Essonne], le parcours est presque parfait ! ».

L'accessibilité est inscrite dans l'ADN de cette ville nouvelle, bâtie au bord de la Seine dans les années 1970. Elle a guidé la conception de la voirie et du parc immobilier, qui compte nombre d'appartements adaptés aux fauteuils roulants. Autant d'aménagements qui favorisent l'autonomie des personnes handicapées. Pas de problème pour aller retirer un pli à la Poste, cours Blaise-Pascal, ni pour prendre un verre à l'hôtel All Seasons, place des Droits-de-l'Homme-et-du-Citoyen, où les tables sont espacées et à bonne hauteur.

Néanmoins, les rues recèlent des embûches insoupçonnées. Ici, devant un commerce, c'est une petite rampe d'accès qui manque. Là, un restaurateur qui bloque le passage avec ses poubelles. Michel Fraigneau, chargé de mission handicap depuis 2005 à la mairie, sait bien que la largeur des trottoirs et l'accessibilité des transports en commun ne suffisent pas : « Il y a aussi une question de civisme », souligne-t-il. C'est pourquoi il a encouragé la sensibilisation des chauffeurs de bus aux difficultés des personnes handicapées : « La plate-forme est souvent en panne, regrette Sandrine Ciron, et, parfois, le conducteur ne prend pas la peine de nous aider. » Même les bons élèves ont encore des progrès à faire.

● BAPTISTE CHARBONNEL

Nice Le cancre se réveille

La préfecture de la Côte d'Azur termine bonne dernière des grandes villes. Mais son nouveau maire a fait de la cause des handicapés l'un de ses chantiers clefs.

L'anecdote prêterait à sourire si elle n'était à la fois dramatique et révoltante. Ce jour-là, Mireille Azzaro, atteinte de sclérose en plaques, prend rendez-vous avec un nouveau médecin. « Votre cabinet est-il accessible ? » lui demande-t-elle par précaution. « Bien sûr, lui répond son interlocuteur. Il y a seulement quelques marches. » « Quelques marches » ! On aimerait voir ce toubib désinvolte franchir ces « quelques marches » en fauteuil roulant...

Qu'un professionnel de santé ose ce genre de remarque dans l'une des cités les plus âgées de France illustre la situation de Nice, la plus mal classée des métropoles de plus de 100 000 habitants dans le palmarès Association des paralysés de France (APF)-L'Express. Car le problème n'est pas seulement technique ou financier, il est aussi culturel. Or, sur la Côte d'Azur, comme dans l'ensemble du pourtour méditerranéen, la solidarité s'exerce spontanément dans l'univers familial, beaucoup moins dans le cadre collectif : les retards accumulés en matière de transports en commun ou d'intercommunalité en témoignent.

J.-P. AMET/FEDEPHOTO POUR L'EXPRESS

CHOQUANT Sans aide, il est impossible à Mireille Azzaro d'accéder à la Poste principale.

Les choses, pourtant, semblent en cours de changement. Dès son arrivée, en 2008, le nouveau maire, Christian Estrosi (UMP) prend une décision spectaculaire en nommant au poste d'adjointe chargée du handicap une... non-voyante ! « Femme, jeune et aveugle : cela aurait dû être la triple peine, mais je me suis retrouvée promue », s'amuse Sandrine Filippini. Energique, positive, connaissant dans sa chair l'expérience du handicap, la nouvelle adjointe se lance avec détermination dans ses nouvelles fonctions. Les résultats ne sont pas encore spectaculaires, mais les associations le reconnaissent : « C'est le jour et la nuit avec l'époque de l'ancien maire, Jacques Peyrat », souligne Denis Taccini, président de l'APF du département. Christian Estrosi est, il est vrai, sensible à la question depuis longtemps : « Lorsque j'étais champion de moto, j'ai vu beaucoup de camarades devenir infirmes, indique-t-il. Je ne l'ai pas oublié. »

Il était temps, puisque, notre classement le montre, Nice part de loin, de très loin. Sur les 80 lignes de bus et de tram de la commune, 3 seulement sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. « Comme ce sont les plus chargées, elles représentent tout de même 47 % des déplacements », nuance Sandrine Filippini. Les nouveaux bus achetés sont systématiquement aux normes. Les trottoirs des stations sont peu à peu surélevés. Et un très volontariste service à la demande a été mis en place en 2009.

Une nouvelle promesse en l'air ? Pas sûr...

Pourtant, on reste loin du compte. Il faut encore créer des places de stationnement (on n'en recense que 185 sur la commune, quand la loi en impose 285). Adapter la totalité des écoles primaires – « Ce sera fait d'ici à trois ans, assure Estrosi : je veux que les enfants "normaux" changent leur regard sur le handicap. » Convaincre les commerçants d'aménager leurs magasins... Pas facile.

Même le bureau principal de la Poste – symbole du service public – peine à s'adapter. Ses deux entrées sont constituées de... deux escaliers. Son directeur, Daniel Agostinelli, proteste de sa bonne foi. « Tous nos établissements sont ou vont être adaptés, assure-t-il. Celui-ci devait d'ailleurs l'être en 2009, mais nous avons dû différer les travaux à 2010. » Une nouvelle promesse en l'air ? Pas sûr, car Christian Estrosi n'est pas seulement maire de Nice, il est aussi ministre de l'Industrie et, à ce titre, chargé de la Poste. Une double casquette qui devrait le rendre particulièrement attentif au dossier s'il veut éviter que, l'année prochaine, sa bonne ville n'hérite d'un nouveau bonnet d'âne. ● M. F.